

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Trois mois : 8
Poste : 25 fr.
Un an : 18
Six mois : 10
Trois mois : 8

On s'abonne :

A SAUMUR : Chez tous les Libraires ;
A PARIS : Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 50
Réclamations, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS : Chez MM. HAVAS-LAPITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Juin 1877.

Chronique générale.

Nous pouvons affirmer qu'il a été pris dans les conseils du gouvernement les décisions suivantes :

M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, prendra seul la parole au nom du gouvernement pour répondre à l'interpellation. Il ne se bornera pas à combattre l'interpellation : M. le ministre de l'intérieur exposera le programme du gouvernement devant le pays.

Ces déclarations seront affichées par toute la France.

M. de Broglie se réserve à son tour de parler au nom du gouvernement pour obtenir la dissolution. Ce sont les deux seuls membres du cabinet qui interviendront.

Quant à M. Caillaux, il se bornera à demander le vote des quatre contributions.

Les candidatures aux sièges inamovibles du Sénat sont les suivantes : M. de Chabaud-Latour, de la Rochefoucauld-Bisaccia et Grandperret. M. Lucien Brun, à qui on avait offert la candidature, se réserve de se présenter comme candidat à la députation aux élections générales. Tous les conservateurs de son département lui ont promis leur concours.

Les renseignements parvenus de tous les points de la France, et des sources les plus diverses, montrent clairement aujourd'hui que le pays a compris et approuvé l'acte d'autorité du Maréchal. Quoi qu'en aient dit les opposants, leurs protestations tombent dans le vide, et s'il reste encore quelque incertitude dans le monde des affaires, c'est

par suite de la crainte du triomphe de l'opposition, si mince que soit cette chance de triomphe.

En cas de dissolution, les députés républicains sont certains d'être réélus. C'est du moins ce qu'ils ne cessent de proclamer dans leurs discours et dans leurs journaux. Mais quelque assurés qu'ils soient de la bonne volonté de leurs électeurs, ils ne négligent pas pour cela les moyens ordinaires d'accroître leur popularité.

Les tournées électorales commencent. L'Union savoisienne annonce qu'un M. Jules Philippe a déjà présenté la candidature du préfet révoqué, M. Camescasse, dans les trois arrondissements de Saint-Julien, de Thonon et de Bonneville. Les moyens employés sont toujours les mêmes. On a cette fois encore agité devant les simples habitants des campagnes les spectres de l'inquisition, de la dime et de la corvée, auxquels s'est adjoint celui du cléricisme.

Si l'on était sûr des bonnes dispositions du peuple, il n'en coûterait pas beaucoup de se montrer plus loyal.

Le Gaulois assure que le gouvernement est dans l'intention d'interdire le banquet municipal que plusieurs conseillers municipaux ont décidé d'offrir aux présidents des groupes républicains des deux Chambres et aux maires de Paris.

TROIS MILLIONS D'ÉLECTEURS.

On lit dans la France :

« Ainsi, les millions d'électeurs qui ont élu 350 députés républicains sont des insensés ! »

Les millions ! combien de millions ? Que la France nous donne des chiffres. Il y a dix millions d'électeurs inscrits, trois au plus ont élu ces 350 républicains. Sept millions leur ont refusé leurs suf-

rages. Ce qui serait insensé, c'est que ces sept millions subissent la loi de ces trois millions d'électeurs. (Gazette de France.)

La France essaie d'amoindrir le Maréchal et son pouvoir, en rappelant ce qui s'est passé le 24 mai 1873 :

« Je me contente de rappeler que le 24 mai 1873, l'Assemblée de Versailles, dépositaire de la souveraineté nationale, était ainsi partagée :

Table with 2 columns: Item and Count. Includes 'Vote de l'ordre du jour Ernoul-de Broglie', 'Nombre des votants, 704', 'Majorité absolue, 353', 'Pour l'adoption, 360', 'Contre, 344', 'L'Assemblée a adopté.'

M. Thiers, alors président de la République, n'était donc en minorité absolue que de 16 voix, et en minorité relative que de 9 voix.

Le procédé de la France n'est pas heureux. Puisque ce journal parle de chiffres, nous lui rappellerons que sa République a été votée à une voix de majorité.

M. Gambetta ne se contente pas « d'opérer lui-même » en province. Les nouvelles qui nous arrivent des départements nous signalent, dans plusieurs localités, des agents politiques qui jouent le rôle de comparses, soient qu'ils agissent en vertu d'instructions, soit que leur rôle soit tout volontaire.

Nous ne parlons pas, bien entendu, d'un certain nombre de commis-voyageurs de commerce qui cumulent par plaisir leurs honorables fonctions avec celles d'émissaires de la Révolution. Ceux-ci ne font que se conformer au désir exprimé à ce sujet par la Marseillaise dès le lendemain du 16 mai.

Ce qui est plus grave, c'est de voir certains sous-préfets in partibus, au lieu d'accepter

leur sort avec résignation, ne pas reculer devant l'acceptation d'un rôle qui leur convient d'autant moins qu'il est la violation de toutes les lois.

La Gazette d'Auvergne raconte, à l'appui de ce que nous disions ici, un fait grave que nous devons reproduire :

« Dimanche dernier, 10 juin, la commune de Saint-Nectaire a reçu la visite de l'ancien sous-préfet révoqué d'Issoire, M. Dédebat, lequel était accompagné par M. Savoureux fils, de Coudes. Ces messieurs ont entretenu un certain nombre d'habitants. A tous, ils assuraient que le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon n'en avait pas pour longtemps et que la bonne cause (sic) allait triompher infailliblement.

M. Dédebat annonçait qu'il reviendrait sous-préfet d'Issoire ; que, dans ce but, il ne quittait pas l'arrondissement, et que c'était pour connaître par lui-même les hommes dévoués à la bonne cause qu'il faisait cette tournée.

Il n'a pas manqué d'affirmer que c'en serait fait des bains de Saint-Nectaire, si le gouvernement actuel triomphait, qu'il n'y aurait plus de malades pour la station thermale, que personne n'y viendrait, etc... »

La République, représentée comme le palladium de la prospérité des stations balnéaires ! Il n'y avait qu'un sous-préfet de M. Jules Simon pour trouver un argument de cette force !

Il est vrai que M. Dédebat donne un démenti très-peu poli, par parenthèse, au récit de notre confrère de Clermont ; mais comme celui-ci n'hésite pas à en maintenir l'exactitude, il nous a paru bon et utile de le reproduire.

M. de Gontaut-Biron, ambassadeur de France près l'empereur d'Allemagne, est arrivé à Paris. Il ne doit partir pour Berlin que dans les premiers jours de juillet.

La Pall Mall Gazette annonce que la Suède vient de rétrocéder à la France l'île de Saint-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JEAN-FRANÇOIS L'INDÉPENDANT.

I.

Un jeune garçon d'environ quinze ans, mais dont la haute taille annonçait une force au-dessus de son âge et le regard une audace peu commune, était assis sur le parapet qui borde, à Brest, le cours d'ajot. Le coude appuyé sur des livres réunis par une courroie et les pieds suspendus sur l'abîme, il jetait, d'une main distraite, dans la mer qui grondait à ses pieds, quelques débris arrachés au mur sur lequel il était à demi-couché.

Près de lui se tenait un autre écolier pâle, maigre et contrefait, que l'on eût cru à peine sorti de la première enfance, si ses traits déjà développés n'eussent contredit sa chétive apparence.

Paul Minart avait, en effet, une seule année de moins que son frère Jean-François ; mais, inférieur à lui en force, en hardiesse et en volonté, il s'était accoutumé à suivre en tout ses conseils. Non que

Paul fût aussi faible qu'il le paraissait au premier abord ; son enveloppe débile cachait, au contraire, une vitalité tenace et une vigueur d'inertie que l'on n'eût point trouvées chez des plus grands ; mais c'était une nature imitatrice, prenant la route qu'on lui montrait par paresse d'en chercher une autre ; dévoué, d'ailleurs, à son frère, pour lequel il avait autant d'admiration que d'amitié, et se faisant gloire de le suivre en tout, comme le soldat suit son général.

Tous deux se rendaient au pensionnat voisin, et attendaient que l'heure de la classe sonnât.

Tout à coup, Jean-François se redressa brusquement en poussant une exclamation et en étendant la main vers la rade.

— Vois, vois, petit Paul, s'écria-t-il, la corvette d'instruction va appareiller.

Le navire désigné par l'écolier venait, en effet, de lever l'ancre ; les vergues et les hunes étaient garnies d'élèves du vaisseau-école. Les voiles se déployèrent l'une après l'autre ; elles commencèrent à prendre la brise qui s'élevait du large, et bientôt la corvette s'élança sur les vagues avec la légèreté d'une hirondelle de mer.

De tous les spectacles propres à intéresser l'intelligence humaine, aucun, peut-être, n'est comparable à celui d'un navire manœuvrant sur une bonne mer et avec une brise favorable, et le drapeau national à son pic. Les passes les plus rapi-

des et les plus variées du cheval de course lui-même ne peuvent donner idée de cette promptitude de mouvements, de cette coquetterie d'allure, ni de cette grâce mutine d'obéissance. Un navire n'est point une machine de bois, de toile et de cordages, comme on peut le croire en le voyant immobile au port, c'est un être animé de plusieurs centaines d'intelligences, vivant de plusieurs centaines de vies, qui peut écouter, voir, et qui parle avec le canon !

La corvette venait justement de faire entendre cette voix, et elle rasait la côte, laissant derrière elle un long nuage de fumée. Jean-François s'était redressé sur le parapet en poussant un joyeux hurra, lorsque la cloche du pensionnat interrompit tout à coup son enthousiasme.

— Au diable le vieux timbre fêlé ! s'écria l'écolier en se détournant ; il faut toujours qu'il se fasse entendre quand on s'amuse ! Je voudrais que le Grand Jaune eût sa cloche suspendue au cou, en guise de breloque.

Le lecteur saura que le Grand Jaune n'était autre que le maître de pension, excellent homme, auquel ses cheveux gris et son visage couleur de parchemin avaient fait une réputation universelle de science.

— Regarde, ajouta Jean-François, dont les yeux ne pouvaient quitter la corvette, la voilà qui l'offe... Ils vont carguer les cacatoës... Quel plaisir, petit

Paul, de la voir filer ainsi sur la vague !

— Si le Grand Jaune était ici, observa le bossu, il nous prouverait que Virgile a parlé de cette manœuvre, et il nous citerait un vers latin.

— Ne me parle pas de latin, répliqua brusquement François ; c'est mon ennemi naturel. Le beau profit que je tirerai d'avoir expliqué Horace, et de savoir que les Romains préféraient l'huile de Venafre pour la sauce des lamproies !

— Notre oncle veut que nous fassions nos classes, observa Paul avec un soupir.

Son frère haussa les épaules.

— Pourquoi notre oncle serait-il le maître de nous mener à sa fantaisie ? murmura-t-il. Est-on esclave parce qu'on n'a pas encore de favoris ?... Je veux être indépendant, moi.

C'était ordinairement par ce mot que commençaient les révoltes de Jean-François. Qu'on lui reprochât la perte de ses monchoirs, l'écroc fait à son pantalon, sa négligence à apprendre, ou son penchant exagéré pour les confitures de sa tante, il finissait toujours, après un court débat, par invoquer son indépendance !

L'expérience ne lui avait point encore fait comprendre la nécessité de la soumission, et il regardait toute contrainte comme un attentat à sa liberté.

Ce besoin de n'obéir qu'à ses propres desirs l'engageait dans des combats qui lui étaient tout repos et toute joie ; mais loin de s'en prendre à son

A LA VILLE DE PARIS

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Pierre,
A SAUMUR

CONFECTIONS

Très-grand choix de vêtements confectionnés en Coutil et en Alpaga pour **HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS**. Ces rayons sont assortis de manière à pouvoir satisfaire tous les goûts; le **bon marché, la solidité et l'élégance** y sont réunis.

Markettes, Vestons et Gilets, pacha noir, très-brillant et très-solide de teint.
Vestons, Gilets et Pantalons, coutil et toile nationale.
Pantalons coutil pour colléges.

Vestons toile bleue et carouba.
Chemises habillées, blanches et couleurs.
Chemises de travail. — Gilets de flanelle santé.

CHAPEAUX en tous genres : **FEUTRE DUR, FEUTRE MOU, PAILLE BLANCHE et COULEUR**, pour hommes et cadets.
Nous recommandons notre incomparable **CHAPEAU DE JONC** à **0,25 c.** || **CASQUETTES SOIE NOIRE**, très-belle qualité, depuis **1,75 c.**

Choix immense de Tissus tout Laine et Laine et Soie, pour Robes de Mariées.

AU PALAIS DES MARCHANDS

Les plus Vastes Magasins de Nouveautés d'Angers

Rue Baudrière, 63 et 65

PENDANT TOUT LE MOIS DE JUIN

Très-grande mise en vente de **MOUSSELINES BRODÉES**, pour rideaux de lits et rideaux de fenêtres, achetées à Saint-Gall (Suisse), dans des conditions exceptionnelles de bon marché. — Très-grande affaire de **CRETONNES, GROS-CROISÉS**, tous les styles, 100 dessins à choisir, vendus très-bon marché.

GUIPURES D'ART ET NATTES DE CHINE

(Dépôt de Châles des Indes, de la Compagnie Franco-Anglaise, pour tout l'Ouest.)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878,

MAISON ET DÉPENDANCES

Rue Beaurepaire, 37.

S'adresser audit notaire ou à M^{me} BOUCHET-AMOUROUX, même rue, 41.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par lots, au gré des acquéreurs,

TERRAINS

Ayant une façade de 84 mètres sur l'avenue de la gare de la Vendeé, de 30 mètres sur la rue de Nantilly, joignant d'autre côté la rue du Moulin.

S'adresser audit notaire. (332)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PROPRIÉTÉ

Au canton des Boispins, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Comprenant: 2 hectares 25 ares de vigne en plein rapport et 1 hectare 11 ares de terre, avec maison, servitudes, écurie en construction, cour, jardin, caves avec pressoir.

Le tout joint au midi et au couchant des chemins, au levant M^{me} de la Frégeollière, au nord Daviau, Bourgeon, Sanzay.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (324)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Remise,

Sise à Saumur, rue Dacier,

Actuellement occupée par M. le docteur Bossard.

S'adresser à M. FOURNIER, propriétaire à Distré. (313)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Au Pont-Fouchard, commune de Baigneux, au domicile de M^{me} veuve Dutour-Chaumin, le dimanche 17 juin 1877, à midi, par le ministère de M^e Méhous, notaire à Saumur, on vendra le mobilier dépendant de la succession de M^{me} veuve Dutour-Chaumin, décédée audit lieu, comprenant: lits, couettes, matelas, traversins, batterie de cuisine, vaisselle, draps de lit, linge de ménage, fauteuils, tables, armoires, pendules, chaises, vin en cercles et en bouteilles, et grande quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 10 pour cent. (330)

A VENDRE

Une petite maison et 27 ares 50 centiares de vigne y attenant, situés au Champ-Gatineau, près Saumur.

S'adresser à M. ROSSIGNOL, rue de la Tonnelle. (290)

A VENDRE

UNE BELLE JUMENT de voiture, âgée de quatre ans, taille 1 mètre 50 centimètres.

DEUX VOITURES: phaéton et petite carriole anglaise, et harnais. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Située au Port, commune de Vivy, Avec 11 ares de jardin enfermés de murs, avec espaliers. Belle pêche sur l'Authion.

S'adresser à M. JOUSSELIN, propriétaire-expert à Vivy. (325)

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise.

S'adresser à M. PIÉTU, qui l'habite.

APPARTEMENT

ET CAVE

A LOUER

PRÉSENTEMENT.

S'adresser à la Retraite. (321)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Palais de Justice, 5.

S'adresser à M. NANCROUX, quai de Limoges, 66. (291)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

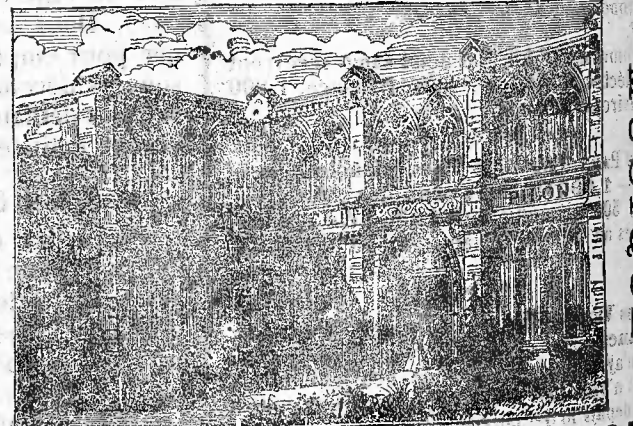
Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

AVIS

La Caisse Saumuroise, 18, rue Beaurepaire, paie dès aujourd'hui les coupons: Orléans, Lyon, Ouest, échéant le 1^{er} juillet 1877, sous escompte de 5 0/0.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fieuras, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI, doigtés par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

TEINTURERIE DU PROGRÈS.

BROSSAY

Rue Saint-Nicolas, 24, SAUMUR.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient d'ajouter à son établissement un atelier spécial de NETTOYAGE A SEC pour costumes de dames tout confectionnés et pour vêtements d'hommes.

Par ce procédé, il n'y a pas à craindre que les vêtements soient déformés ni que les nuances soient altérées.

Prix très-modérés.

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancres de nature, Epilepsie, Ulcères, Catarrhes, Asthmes, Catarrhes, Rhumatismes, Toux, Maladies de la peau, de la trine, de l'estomac, du cœur, et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Toute la garantie donnée par le Dr. Rossard, médecin-homéopathe, 80, rue de terdam, à Paris. Consultation de 5 heures. Par correspondance chie.

Saumur, imprimerie P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.